

Octobre 2022

Tout d'abord nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire qui nous permettra de toujours améliorer nos services. L'objet de ce retour est de répondre globalement aux différents commentaires que vous nous avez laissés et pour plus de lisibilité vous pourrez retrouver les chiffres de l'enquête sur le site de la mairie. Vous avez été 69 familles à répondre à ce questionnaire qui vous interroge sur 2 prestations différentes : sur la partie alimentation (notre prestataire API) puis sur la partie animation dont la municipalité est responsable. Plutôt que de répondre à chacun de vos commentaires, nous avons essayé de faire une synthèse par thème :

✓ **Alimentation-équilibre-variété**

Depuis le 1^{er} septembre 2020, c'est la société API qui a la charge de la constitution et préparation des repas sur place pour les élèves de Mouzillon, du service à table et l'aide aux petits (les maternelles) ainsi que du service au self pour les plus grands (les primaires). Cette entreprise a été retenue car elle répond aux critères qui importent à la commune, à savoir une cuisine faite sur place qui privilégie les circuits courts pour l'approvisionnement des marchandises. Pour cela elle travaille avec certains producteurs de la Ferme de chez Nous : les yaourts sont préparés avec du lait entier (les enfants ne sont pas forcément habitués), elle collabore également avec notre boulanger, notre producteur d'œufs bio.... Dernier critère essentiel, elle propose des menus variés et équilibrés. Ces menus répondent aux recommandations nutritionnelles nationales et sont validés par la diététicienne tant sur l'équilibre alimentaire que sur le respect des grammages en fonction de l'âge des enfants. Elle doit également respecter les directives de la loi EGALIM qui par exemple impose un repas végétarien par semaine au minimum. Dans leurs missions est incluse l'éducation au goût en leur proposant des repas qui changent de ce qui peut se faire à la maison en utilisant des épices et des sauces. Les menus sont retravaillés en commission constituée de représentants d'API, de parents d'élèves (dont vous trouverez les noms plus bas) ainsi que de la mairie. Lors de votre inscription sur le site de la commune, vous pouvez indiquer si votre enfant a des allergies, s'il est végétarien ou ne mange pas de porc par exemple (ces modes alimentaires ne font pas l'objet d'un PAI). Pour les derniers cas, cela leur permet d'être vigilant sur le respect de ces choix mais à aucun moment ne donne droit à un repas de substitution. Les enfants ont la possibilité de se resservir s'ils le souhaitent, il peut arriver qu'il n'y ait pas suffisamment pour un deuxième passage en fonction de certains aliments ; les frites partant beaucoup mieux que les haricots.... Pour information les grands (du CP au CM2) qui sont au self ont le choix entre deux entrées et desserts, quand aux petits (les maternelles) ils n'ont pas le choix, ils ont la première entrée indiquée sur les menus.

Les représentantes de la commission menus sont les suivantes :

Pour l'école St Joseph : Mme Chevalier Bérengère et Mme Branger Audrey

Pour l'école de la Sanguèze : Mme Laurent Julie et Mme Le Seven Emilie

✓ **Organisation- déroulement des services**

Après deux années passées avec des contraintes sanitaires, nous avons enfin pu revenir à un fonctionnement normal. Les enfants peuvent passer au self par niveau et non plus par classe et avec un roulement de façon à ce que ce ne soit pas toujours les mêmes qui passent en 1^{er} ou dernier. Quant aux petits, il y a deux services, le 1^{er} accueillant les PS et MS dès leur sortie de classe afin de pouvoir aller jouer puis faire leur sieste. Ensuite vers 12h20 les GS peuvent prendre place. Nous avons 1h30 (temps minimum qui nous est imposé) pour passer jusqu'à 300 enfants. Pendant que certains mangent, les autres sont encadrés par 13 agents assurant les animations avant et après le repas. C'est un moment intense et peu propice à la détente pour la plupart des enfants qui se déchargent de tout ce qu'ils ont été obligés de contenir en cours. Néanmoins pour ceux qui le veulent un espace tranquille leur est dédié pour lire, dessiner, bricoler ou tout simplement se poser. D'autres animations en fonction des âges leur sont proposées mais ils ont le choix de ne pas s'en saisir. Pour plus de confort, si nous voulions augmenter le temps de la pause méridienne, il faudrait modifier les horaires d'ouvertures des écoles, donc celles des cars puis augmenter le tarif du repas puisque augmentation du temps de travail... Vous avez été plusieurs à évoquer un espace bruyant au sein du restaurant scolaire, incontestablement vous avez raison... Nous réfléchissons depuis quelques temps déjà pour améliorer l'acoustique de ce bâtiment et lorsque la périscolaire aura déménagé, l'espace libéré sera investi par le restaurant scolaire et des aménagements pérennes pourront enfin être faits.

✓ **Communication**

Nous avons bien noté dans vos commentaires sur le fait que les menus ne sont pas toujours simples d'accès, ils sont désormais disponibles sur votre espace famille, dès la page d'accueil dans les documents de la structure. Nous allons également communiquer sur ce qui se passe sur ce temps : les animations proposées, son fonctionnement, les protocoles, les agents présents afin que vous puissiez avoir une vision plus complète et claire de ce qui se fait. Vous avez déjà la possibilité lors des portes ouvertes qui sont organisées tous les ans de rencontrer le personnel des différentes structures qui encadre vos enfants au cours de leur journée et de pouvoir échanger avec eux. Vous avez également le loisir de pouvoir visiter les locaux alors profitez de ce moment qui vous est proposé pour venir à leur rencontre, la date est fixée au 1^{er} avril alors à vos agendas ! Récemment vous avez eu la possibilité de nous rencontrer et de visiter les cuisines lors de notre séance d'engagement dans le cadre du dispositif « Mon Resto Responsable » qui a eu lieu le 12 décembre au sein du restaurant scolaire. Vous avez été quelques parents à répondre à cette invitation qui je l'espère fût intéressante. Nous regrettons de voir de plus en plus fréquemment des comportements de certains enfants qui nous interpellent, nous allons donc travailler avec toutes les structures sur un protocole concerté à suivre en cas de harcèlement/intimidation ainsi qu'un règlement intérieur qui se vaudra le plus commun afin qu'il y ait une cohérence entre chaque structure.

Quelque soit vos remarques n'hésitez surtout pas à nous les faire remonter, n'attendez pas un questionnaire pour le faire, nous avons besoin de vous pour améliorer le quotidien de nos enfants. Soyez assurés que les élus comme les agents sont à votre écoute !

Valérie CARGOUËT

Adjointe Enfance Jeunesse et Education